

Les médicaments sur la route



Les médicaments peuvent limiter **la capacité à conduire**. Toute personne conduisant un véhicule sous l'influence de médicaments est tenue de s'informer au préalable sur **les effets et les effets secondaires**. En cas de doute: **mieux vaut s'abstenir de prendre le volant!**

Vous trouverez plus d'informations en ligne sur les éventuels effets (secondaires) des médicaments sur la conduite.

www.fachstelle-asn.ch

Les médicaments sur la route

Les médicaments suivants peuvent avoir un effet négatif sur votre capacité à conduire*:

Analgésiques puissants (opiacés, opioïdes)

Avgésiques & remèdes contre la toux contenant de la codéine

Somnifères & calmants (Benzodiazépine)

Remèdes contre certaines allergies et le mal transports

Stimulants y compris les coupe-faim

Antidépresseurs et neuroleptiques

Médicaments contre l'anxiété et le stress

Médicaments contre l'hypertension

Médicaments contre le diabète

Traitements pour relaxer les muscles

Traitements contre certaines maladies des yeux

Cortisone

www.fachstelle-asn.ch

SERVICE **AVJ**

PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME ET DE LA
TOXICOMANIE DANS LE TRAFIC ROUTIER



AU VOLANT
JAMAIS